

Société des officiers suisses

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS SUISSES

Lausanne, le 21 décembre 1877.

Le Comité central aux sections cantonales et divisionnaires.

Chers camarades,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-joint, pour que vous veuillez bien en délibérer et nous donner au plus tôt votre avis :

1^o Une proposition de la Section de Genève tendant à ce qu'une démarche soit faite auprès des Chambres fédérales pour leur exprimer nos craintes au sujet des économies sur le budget militaire qu'elles discutent actuellement.

2^o Une lettre que nous avons cru devoir adresser sans plus tarder, vu l'urgence, au Département militaire fédéral, pour lui recommander les vœux de nos camarades genevois.

Agréez, Tit, nos salutations cordiales et patriotiques.

(Signatures.)

Société militaire du canton de Genève.

Section de la Société militaire fédérale.

Genève, le 11 décembre 1877.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Comité central de la Société fédérale des Officiers.

Messieurs,

La section de Genève, réunie ce soir en Assemblée générale, s'est montrée alarmée de certaines économies que l'Assemblée fédérale semble vouloir faire sur le budget militaire, lesquelles lui paraissent devoir affaiblir considérablement tout notre système défensif.

Elle désirerait qu'il fût fait une démarche aussi générale que possible auprès de cette Assemblée de la part de la Société fédérale des Officiers pour lui manifester les craintes que nous éprouvons et pour la prier de ne rien faire qui puisse porter atteinte à notre organisation militaire en rendant, le cas échéant, la protection de nos frontières inefficace.

Elle estime en particulier qu'il conviendrait :

1^o *De ne toucher aux chapitres de l'armement et de l'instruction qu'avec une extrême prudence.*

2^o *De ne rien faire de contraire à l'article 18 de la Constitution fédérale qui veut que tout Suisse soit soldat.*

Elle vous prie de bien vouloir adresser, le plus vite possible, aux autres sections, une circulaire leur demandant si elles sont disposées à appuyer la section de Genève dans le sens que nous venons d'indiquer, en leur recommandant de répondre sans retard, vu que la discussion est déjà engagée et que les moments pressent. Lorsqu'un certain nombre de sections vous auront répondu affirmativement nous vous prions de faire par-

venir en leur nom collectif une adresse à l'Assemblée fédérale pour lui exprimer leurs désirs.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre dévouement et nos sincères salutations.

Pour la Section de Genève de la Société fédérale des Officiers :

Le Président,
J. BURKEL, major.

Le Secrétaire,
C. FAVRE, capitaine.

Au Département militaire fédéral, à Berne.

Lausanne, le 20 décembre 1877.

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint par copie une lettre de la Société militaire du canton de Genève demandant une démarche auprès de l'Assemblée fédérale pour lui exprimer les craintes que causent certaines économies faites actuellement par le haut Conseil national sur le budget militaire.

Vu l'urgence, nous prenons la liberté de vous transmettre cette pièce avant de l'avoir soumise à nos diverses Sections cantonales et divisionnaires, et, en attendant la manifestation de l'opinion des dites sections, nous nous faisons un devoir de recommander à votre sollicitude les conclusions de nos frères d'armes de Genève, qui nous semblent dictées par une juste appréciation des vrais intérêts de l'armée et de la patrie.

Agréez, Tit, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité central :

Le Président,
LECOMTE, col.-div.

Le Secrétaire,
NEY, capit.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes d'histoire militaire d'après la méthode appliquée, par *Verdy du Vernois*, général-major de l'armée prussienne, chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée; traduit de l'allemand par le commandant Grandin. Paris, Dumaine 1877. 1 vol. in-8 de 187 pages, avec une carte.

Nous avons ici la 1^{re} livraison d'un ouvrage qui aura nécessairement une grande étendue. Elle comprend des « détails tactiques tirés de la bataille de Custozza livrée le 24 juin 1866 ». C'est un récit vivant et détaillé des opérations de la division autrichienne de réserve Rupprecht. On la montre chargée soit d'agir isolément, soit de combattre en liaison avec d'autres corps. On la fait marcher et manœuvrer sur le terrain où elle a opéré et combattu réellement, en donnant heure par heure les mouvements de cette division et des diverses troupes avec lesquelles elle a été en rapport. Après cela l'auteur suppose une division prussienne sur le même terrain et dans quelques-unes des situations où s'est trouvée la division Rupprecht. De cette confrontation ressortent d'instructives critiques et des enseignements tactiques lumineux.

L'auteur, connu déjà fort avantageusement par l'excellent ouvrage « Etudes sur l'art de conduire les troupes » traduit en français par le capitaine d'état-major belge Masson, rend un nouveau service aux amis de l'art militaire par le présent volume. La traduction française de M.